

Champlor

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

1. RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Désignation Commerciale	RSME / BIODIESEL
Autres noms	Ester méthylique d'acides gras
Nom Chimique	Acides Gras, C16-18 et C18 insaturés, esters méthylique
N° CAS	67762-38-3
N° CE	267-015-4
N° D'Enregistrement d'REACH	01-2119471664-32-XXXX

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée	Plastifiant, Moteurs diesel. Fioul de chauffage. Application technique.
Utilisations Déconseillées	Rien de connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société	VALTRIS Champlor
Adresse du Fournisseur	Z.I. Baleycourt, 55100 VERDUN, France
Téléphone	+33 (0) 3 29 83 32 00
Fax	+33 (0) 3 29 86 18 15
Email	SDS.Champlor@Valtris.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence	+32 / (0)14 58 45 45 (24 heures)
Contacteur	BIG

2. RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement.

2.2 Éléments d'étiquetage

Désignation Commerciale	RSME / BIODIESEL
Pictogramme(s) de Danger	Aucun.
Mention(s) d'Avertissement	Aucun.
Mention(s) de Danger	Aucun.
Mention(s) de mise en garde	Aucun.
Obligation additionnelle d'étiquetage	Aucun.

2.3 Autres dangers

Rien de connu.

2.4 Autres informations

Aucun.

3. RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Ne contient pas d'ingrédients dangereux conformément à la Réglementation (CE) n° 1272/2008 (CLP).

3.2 Mélanges

Non applicable.

4. RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation	Retirer le sujet de la zone exposée, le tenir au chaud et au repos. Alerter un médecin en cas de malaise.
Contact avec la Peau	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer avec une solution oculaire ou de l'eau claire en maintenant les paupières écartées pendant au moins 10 minutes. Alerter un médecin.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Si la personne est consciente rincer la bouche à l'eau et faire boire 200-300ml d'eau. Alerter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

Champlor

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

5. RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés

Ceux appropriés aux alentours des produits ou des équipements. Utiliser l'eau avec précaution pour éviter une production violente de vapeur. De l'eau pulvérisée doit être utilisée pour refroidir les récipients.

Moyens d'extinction inappropriés

Non attribué.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. La combustion ou la décomposition thermique dégage des vapeurs irritantes.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés en cas d'incendie. L'eau d'incendie contaminée par cette matière doit être contenue et il faut empêcher qu'elle ne se répande dans les cours d'eau, les égouts ou les canalisations.

6. RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer les sources d'ignition. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter les déversements dans les canalisations, les égouts et les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Attendre que le produit se refroidisse et/ou se solidifie avant de le ramasser. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Placer dans un conteneur pour élimination ou récupération.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Consulter Aussi les Rubrique 8, 13.

6.5 Autres informations

Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées.

7. RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Pratiquer une ventilation adéquate. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Maintenir à l'écart des agents oxydants forts. Stocker dans les containers d'origine. Maintenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Protégé contre le gel.

Température de stockage

+15 à +25°C (Point de Congélation (°C) : 6)

Temps limite de stockage

2 ans s'il est stocké conformément aux conseils donnés ci-dessus.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucun.

8. RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

Aucune Limite d'exposition attribuée.

RSME / BIODIESEL	Orale	Inhalation	Cutanée
DNEL / DMEL			
Industrie - À long terme - Effets locaux			
Industrie - À long terme - Effets systémiques		6.96 mg/m ³	10 mg/kg de poids vif/jour
Industrie - A court terme - Effets locaux			
Industrie - A court terme - Effets systémiques			
Consommateur - À long terme - Effets locaux			
Consommateur - À long terme - Effets systémiques	5 mg/kg de poids vif/jour	23 mg/m ³	5 mg/kg de poids vif/jour
Consommateur - A court terme - Effets locaux			
Consommateur - A court terme - Effets systémiques			

Champlor

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RSME / BIODIESEL	
Environnement	PNEC
Milieu Aquatique (y compris les sédiments)	Eau douce : 10 mg/l , eau de mer : 1 mg/l , Micro-organismes (Usine de traitement des eaux usées) : 0.2 mg/l , Sédiment : Non déterminé
Milieu terrestre	Non déterminé
Milieu atmosphérique	Non déterminé

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Pratiquer une ventilation adéquate si les procédures opérationnelles l'imposent. Utiliser des récipients appropriés pour éviter de contaminer l'environnement.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Protection des Yeux

En cas de risques de projections : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.



Protection de la peau

Pour de bonnes conditions de travail il est suggéré le port des gants et des lunettes de sécurité. * Les matériaux suivants conviennent pour des gants de protections (temps de perméation > = 8 heures) Caoutchouc nitrile (0.35mm), Caoutchouc butyle (0.5mm), Poly (Chlorure de Vinyle) PVC (0.5mm), Caoutchouc synthétique fluorocarboné (0.4mm), Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.



Protection respiratoire

Gants en tissu inadapté : Caoutchouc naturel, Polychloroprène
Porter un appareil respiratoire approprié si une exposition à des niveaux élevés de produit est probable. Un masque adéquat avec filtre type A peut être approprié. Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.



Risques thermiques

Non applicable.



8.2.3. Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement Eviter les déversements dans les canalisations, les égouts et les cours d'eau.

9. RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide. Couleur : Jaune pâle /Vert.
Odeur	Doux.
Seuil olfactif	Pas connu.
pH	Pas connu.
Point de fusion/point de congélation	6.3°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	354°C
Point d'éclair	173°C [Closed cup/Coupe fermée] 185°C (COC) [Open cup/Coupe ouverte]
taux d'Évaporation	Pas connu.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas connu.
Pression de vapeur	420Pa @ 25°C
Densité de vapeur	Pas connu.
Masse volumique (g/ml)	0.89g/ml @ 20°C
Densité relative	Pas connu.
Solubilité(s)	Solubilité (Eau) : <0.023mg/l La substance est essentiellement insoluble dans l'eau. Solubilité (Autre) : Pas connu.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	6.2@ 25°C
Température d'auto-inflammabilité	261°C
Température de Décomposition (°C)	Pas connu.
Viscosité	6.1mPa*s @ 20°C
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

9.2 Autres informations

Poids moléculaire 296

Champlor

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Point de trouble (°C) <5

10. RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Non réactif .
10.2 Stabilité chimique	Stable à des températures ambiantes.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Maintenir à l'écart des agents oxydants forts.
10.4 Conditions à éviter	Eviter l'entrée d'humidité en maintenant les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
10.5 Matières incompatibles	Agents oxydants forts.
10.6 Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique dégage des vapeurs irritantes. Voir Rubrique: 5

11. RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Ingestion	DL50 (rat) : >5000mg/kg de poids vif
Toxicité aiguë - Contact avec la Peau	DL50 (rat) : >2000mg/kg de poids vif
Toxicité aiguë - Inhalation	Aucune donnée disponible.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé. Des contacts répétés et/ou prolongés avec la peau peuvent provoquer une irritation.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé. Peut provoquer une irritation oculaire.
Données sur la sensibilisation de la peau	Sensibilisation cutanée peu probable.
Données sur la sensibilisation respiratoire	Non classé.
Mutagénicité sur les cellules germinales	La matière ne provoquait pas de mutagénicité dans les études in-vitro et in-vivo.
Cancérogénicité	N'est probablement pas carcinogène .
Toxicité pour la reproduction	Pas d'effets sur le développement ou la reproductivité ont été observés dans les études pertinentes.
L'allaitement	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	NOAEL (rat) 28jours : >1000mg/kg de poids vif/jour
Danger par aspiration	Non classé.
11.2 Autres informations	
Irritation des voies respiratoires	Des concentrations élevées de brouillard peuvent être légèrement irritantes pour les voies respiratoires supérieures. La décomposition thermique dégage des vapeurs irritantes.

12. RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité - Invertébrés aquatiques	La substance n'a montré aucune toxicité pour les organismes aquatiques à la limite de solubilité.
Toxicité - Poissons	CE50 (Daphnia magna) (48 heures) : 2504mg/l
Toxicité - Algues	CL50 (48 heures) : >100000mg/l
Toxicité - le compartiment sédiment	CE50 (72 heures) : 73729mg/l
Toxicité - Milieu terrestre	Non classé.
	Non classé.

12.2 Persistance et Dégradabilité

Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

La substance est supposée avoir une faible mobilité dans le sol. La substance devrait être peu mobile dans les sédiments.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas classé comme PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

Pas connu.

13. RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

13.2 Autres informations

Champlor

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

14. RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classifié comme dangereux pour le transport.

15. RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements Européens - Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation

Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation Non indiqué.

REACH: L'annexe XIV des substances soumises à autorisation Non indiqué.

REACH: Annexe XVII Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux Non indiqué.

Le plan d'action continu communautaire (CoRAP) Non indiqué.

Règlement (CE) N° 850/2004 du Parlement Européen et du Conseil concernant les polluants organiques persistants Non indiqué.

Règlement (CE) no 2037/2000 du Parlement européen et du Conseil relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non indiqué.

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement Européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux Non indiqué.

Règlements nationaux

Allemagne Wassergefährdungsklasse (WGK) Kenn-Numm : 834 WGK classe 1 (officielle).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique (CSA) a été effectuée pour cette substance

15.3 Appartenance aux Inventaires

Aucun.

16. RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: 1-16

LÉGENDE

Pictogramme(s) de Danger Aucun.

Mention(s) de Danger Aucun.

Mention(s) de mise en garde Aucun.

Acronyme CAS : Chemical Abstracts Service
CLP : Règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
DNEL : Niveau dérivé sans effet (DNEL)
CE : Communauté Européenne
EINECS : Létézo Kereskedelmi Vegyi Anyagok Európai Jegyzéke
PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC : Concentration prévisible sans effet (PNEC)
REACH : Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques
STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles
vPvB : très Persistant et très Bioaccumulable

Références bibliographiques principales Rapport sur la sécurité chimique Acides Gras, C16-18 et C18 insaturés, esters méthylique 24/7/2010
GESTIS - base de données sur les substances dangereuses

Champlor

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. VALTRIS Champlor ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. VALTRIS Champlor n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.

Droit d'auteur des marques déposées

Valtris™ est une marque déposée, propriété de Polymer Additives, Inc.